



ARRETE N° 2012/99

PORTANT DELEGATION de FONCTIONS de Mme LE MAIRE à M. TALBOT Alain en sa QUALITE de CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Vu les articles L 2122-18, L 2122-20 du Code Général des Collectivités locales
 Considérant que tous les adjoints sont titulaires de délégation, et qu'en application des articles précités du code général des collectivités territoriales, le maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un conseiller municipal

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'arrêté municipal n° 10/108 du 16 mars 2010, portant délégation de fonctions à M.TALBOT est modifié comme suit :

ARTICLE 2 :

Madame Danièle ANTOINE-SANTONJA donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de fonctions à M. TALBOT Alain, en sa qualité de conseiller municipal délégué, pour

- Les relations avec les employeurs et l'ANPE rapport d'activités
- Le suivi personnalisé des demandeurs d'emploi sur la Commune
- Le forum des métiers
- L'Espace citoyen

ARTICLE 3 :

La délégation consentie par le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification à M. TALBOT Alain.

ARTICLE 4 :

Tous documents signés par M.TALBOT Alain, dans le cadre de la présente délégation de fonctions seront signés

M. TALBOT Alain
 Conseiller Municipal délégué

ARTICLE 5 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs
- Notifié à l'intéressé
- Transmis au contrôle de légalité

Fait à Juvignac, le 7 mars 2012

Le Maire



Danièle ANTOINE SANTONJA

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DELEGATION DE FONCTIONS DE MME LE MAIRE A M. TALBOT EN SA QUALITE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Date de transmission de l'acte : 20/03/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 20/03/2012

Numéro de l'acte : 2012-99 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20120307-2012-99-AR

Date de décision : 07/03/2012

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

